

## **Séance publique du 21 décembre 2001**

### **Délibération n° 2001-0418**

commission principale : finances et institutions

objet : **Programmation pluriannuelle d'investissement 2002-2007**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 11 décembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Vu l'exposé de monsieur le président ci-après :

Après l'adoption du plan de mandat, il convient de mettre en cohérence les projets de la nouvelle assemblée et leur financement dans une programmation pluriannuelle.

Le conseil de Communauté de la mandature précédente avait arrêté, par délibération en date du 21 janvier dernier, une programmation pluriannuelle pour la période 2001-2003. L'exécutif d'alors, avait souhaité assurer une continuité dans la gestion sans préjuger de l'avenir. Cependant toutes les capacités financières, estimées début 2001, étaient consommées par les seuls projets en cours de réalisation. Or, les opérations lancées précédemment devront être achevées et il faut démarrer dès à présent nos propres actions.

Je souhaite passer d'une assemblée de gestion à une assemblée de projet. Pour cela, il faut mettre en œuvre une véritable gestion en autorisations de programme et crédits de paiement, qui va nous permettre d'afficher plus clairement nos priorités politiques et va favoriser la mise en adéquation de la prévision, de la réalisation et des moyens financiers à mobiliser

Il convient de prévoir pour la durée totale du mandat des enveloppes financières pour chaque domaine de notre intervention. Celles-ci constitueront des autorisations de programme qui seront ensuite individualisées au fur et à mesure de l'étude, de la définition du contenu, du programme, du coût et du calendrier de réalisation des projets.

Chaque année, le budget mettra en place les crédits de paiement correspondant à ces autorisations de programme individualisées dans la limite du montant susceptible d'être financé chaque année.

La communauté urbaine de Lyon doit dégager une capacité financière importante pour répondre à nos ambitions. Il sera donc nécessaire de contenir les dépenses de fonctionnement de façon à ce qu'elles augmentent moins vite que les recettes, ce qui sera encore plus difficile si la conjoncture économique n'évolue pas favorablement. C'est la condition indispensable pour dégager un autofinancement suffisant pour tous nos besoins d'investissement sans dépasser un taux d'endettement insupportable. Conserver une bonne santé financière tout en réalisant un niveau d'investissement élevé est un pari difficile à tenir, mais il s'impose à nous de le gagner.

Pour la période allant de 2002 à 2007, la capacité entièrement dédiée aux projets d'investissement direct peut être de 1 412 M€ en charge nette. C'est à dire 1 150 millions d'euros, soit une moyenne annuelle de près de 192 millions d'euros par année, pour le budget principal, 185 millions d'euros, soit une moyenne annuelle de près de 31 millions d'euros par année, pour le budget annexe de l'assainissement, 77 millions d'euros, soit une moyenne annuelle de près de 13 millions d'euros, pour le budget annexe des eaux.

Nous devrions atteindre l'ensemble des objectifs du plan de mandat, mais pour cela, nous devons savoir choisir et rechercher le meilleur rapport qualité-prix pour nos projets.

Il est par ailleurs, important de rappeler que la mise en œuvre de nos priorités se trouve essentiellement dans l'investissement, mais elle trouve très largement des financements dans les dépenses de fonctionnement, notamment à travers le versement de subventions. Ce poste de dépenses est évalué à 221 M€ pour le seul budget 2002. La Communauté urbaine verse des participations financières à des organismes partenaires, soit pour soutenir leurs actions, en matière de soutien à l'économie par exemple, soit pour qu'ils réalisent avec elle des prestations ou des investissements, comme pour les transports en commun, la politique de la ville, l'habitat, les opérations du contrat de plan. Les actions de proximité trouvent également, une grande partie de leur traduction budgétaire en fonctionnement, en particulier pour l'entretien et le nettoyage des voiries.

Comme cela a été souligné, lors du débat sur le plan de mandat, le développement économique de l'agglomération sera l'une de nos priorités. Il trouvera une traduction concrète avec plus de 169 M€ nets en investissement favorisant l'offres de sites sur l'ensemble du territoire et 34,5 M€ nets pour une politique foncière active, en associant les acquisitions et les ventes de terrains. Des actions financées en fonctionnement, chaque année, permettront la relance du plan technopole, la définition d'un nouveau schéma directeur économique (SDE), le cofinancement de filières de technologies innovantes, mais également du tissu des PME-PMI.

Parallèlement, le positionnement de l'agglomération lyonnaise sur l'échiquier international se fera avec la mise en œuvre du projet Lyon porte d'Europe qui réunira autour de l'axe de transports en commun l'aéroport Saint-Exupéry, le centre d'affaires de la Part-Dieu, la Cité internationale avec le nouveau palais des congrès et Eurexpo, mais valorisera les territoires de l'est de l'agglomération. La réalisation de grands équipements dans le cadre du contrat de plan tels que l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'Information et des Bibliothèques, l'école d'infirmières Rockefeller, participe au rayonnement intellectuel de la métropole.

A travers le plan de mandat, nous avons souhaité promouvoir la qualité de la vie avec une nouvelle politique de déplacements pour mieux irriguer le territoire. Cela demandera un budget très élevé. Je vous propose d'y consacrer 473 M€ d'investissement, que ce soit pour des actions de proximité, comme l'aménagement de zones 30, de pistes cyclables ou pour des voiries plus importantes. Je vous rappelle que notre action en matière de transports en commun passe par le Sytral auquel la Communauté urbaine verse chaque année une participation de près de 110 M€. Celui-ci a prévu de consacrer 275 M€ à l'investissement sur la période 2002-2007. La Communauté financeur majoritaire défendra ces priorités.

Améliorer la qualité de la vie c'est un objectif de l'urbanisme notamment en valorisant les espaces publics ou les espaces de centralité des communes à hauteur de près de 116 M€, c'est également préserver la nature en ville ou valoriser la nature périurbaine, résorber les pollutions et les risques, c'est aussi ramasser, traiter, recycler et valoriser les déchets. Outre les budgets de fonctionnement important prévus chaque année, je vous propose de consacrer à l'écologie urbaine 50 M€, auxquels, il convient de rajouter les investissements à faire au titre de la production sécurisée de l'eau potable, et le traitement des eaux usées, soit un total de 296 M€.

Pour l'habitat et la politique de la ville, les actions communautaires sont complémentaires de celles de l'Etat, des communes et des organismes de logement. La Communauté urbaine intervient le plus souvent par l'intermédiaire de fonds de concours, qui relèvent du fonctionnement, ou par des travaux pour le compte de ces tiers partenaires. Ses investissements directs sont limités à ses propriétés foncières. Sur la durée du mandat, nous honorerons les engagements pris par la Communauté dans le contrat de ville. Le montage des dossiers est complexe et long, la réalisation physique des projets et donc la consommation budgétaire sont souvent décalées, pour la période 2002 à 2007, 57 M€ en charge nette d'investissement devraient être dépensés.

Est énumérée ci-dessous la liste des opérations, aujourd'hui identifiées, qu'il est souhaitable de réaliser pendant le mandat, pour lesquelles, je vous propose la répartition suivante :

<b>RUBRIQUE-LIBELLE OPERATION (en M€)</b>	<b>CHARGE NETTE 2002</b>	<b>CHARGE NETTE AU-DELA</b>	<b>TOTAL 2002-2007</b>
<b>Développement économique et emploi :</b>	<b>48,888</b>	<b>120,572</b>	<b>169,460</b>
<b>Offres de sites :</b>	<b>36,812</b>	<b>84,988</b>	<b>121,450</b>
Bron : secteur de l'aviation - Cailloux sur Fontaines : ZI de la Fonderie - Charbonnières les Bains : ZI du Meridien Est - Chassieu : extension sud ZI Mi-Plaine - Collonges au Mont d'Or : rue d'Islande - Collonges au Mont d'Or : place Gallieni (desserte zone d'activités) - Corbas : ZAC du Pôle Agro Alimentaire - Corbas : ZI du Carreau - Curis au Mont d'Or : château ZAC du Pontet - Décines Charpieu : ZI de Montout Nord - Décines Charpieu : extension de la zone des Pivolles - Genay : extension zone industrielle nord - Lyon 2° : Perrache Confluent - Lyon 3° Part-Dieu : requalification trémie ouest gare - Lyon 3° Part-Dieu : station taxis et dépose-minute Villette - Lyon 3° Part-Dieu : angle Servient-Garibaldi - Lyon 3° Part-Dieu : angle Bouchut-Garibaldi - Lyon 3° Part-Dieu : secteur TDF-FR3 - Lyon 3° Part-Dieu : placette haute de la bibliothèque - Lyon 3° Part-Dieu : transfert MAJO - Lyon 3° Part-Dieu : aménagement rue Villette sud - Lyon 3° Part-Dieu : aménagement des halles - Lyon 7° : parc de Gerland (fin de la 1ère tranche pour la ville de Lyon) - Lyon 7° : boulevard scientifique Tony Garnier (section Antonin Perrin-Jean Jaurès) - Lyon 7° : boulevard scientifique (îlot de la Chancellerie foncier-demolition) - Lyon 7° : boulevard scientifique (Chambaud de la Bruyère) - Lyon 7° : boulevard scientifique (carrefour et place Antonin Perrin) - Lyon 7° : Gerland (château des Mères + parvis Isara) - Lyon 7° : Gerland (jalonnement parc de stationnement grandes manifestations) - Lyon 7° : Gerland (îlot Debourg mail de Fontenay-rue Monod) - Lyon 7° : Gerland (îlot Bonlait lancement avec externalisation foncier) - Lyon 7° : Gerland (requalification rue de Gerland, carrefour Marot, Bollier, Malot) - Lyon 8° : avenue Général Frère (foncier démolition) - Lyon 8° : parvis école Berchet - Lyon 8° : foncier rue Santos Dumont - Lyon 8° : parvis maison de la Danse - Lyon 8° : rue Henri Barbusse - Lyon 8° : place du 8 Mai foncier CAFAL et CPAM - Lyon 8° : rue Paul Santy - Lyon 8° : avenue Général Frère - Lyon 8° : Acquisitions 233, avenue Berthelot - Lyon 8° : voie nouvelle Valéo - Lyon 8° : rue Sarrazin - Lyon 8° : liaison Rockefeller-Paradin-Métro - Lyon 9° : Grande rue de Vaise - Lyon 9° : pôle automobile de Vaise - Lyon 9° : rue Marietton ouest - Lyon 9° : rue Pierre Audry - Lyon 9° : voie nouvelle route de Paris-Bourgogne - Lyon 9° : rue du Bourbonnais - Lyon 9° : rue Cottin - Lyon 9° : rue Berthet - Lyon 9° : rue des Deux Joannès (Barreau, Marrietton, Souvenir, Cordier) - Lyon 9° : îlot Mas (foncier) - Lyon 9° : îlot Roquette y compris rue Roquette - Lyon 9° : rue de la Claire - Lyon 9° : voie nouvelle Saint Cyr-Paris - Lyon 9° : ZAC de l'Industrie (travaux primaires et foncier) - Lyon 9° : école Laborde - Lyon 9° : pont Schuman (démarrage fin de mandat) - Meyzieu : ZAC des Gaulnes - Rillieux la Pape : ZI de Sermenaz - Saint Priest : porte des Alpes secteur central - Saint Priest : ZAC des Perches (foncier) - Saint Priest : ZAC Long de Feuilley - Saint Priest : bassins Minerve - Saint Priest : coulée verte porte des Alpes - Saint Priest : porte des Alpes Hauts de Feuilley (habitat) - Saint Priest : extension du parc technologique - Saint Priest : ZI Ilford - Sainte Foy lès Lyon : voie nouvelle Sainte Barbe - Sathonay Camp : création d'une zone d'activités - îles de la Saône : offre nouvelle de sites - pôle économique ouest : acquisitions porte de Lyon (Castorama), avenue de Collonges - Limonest les Bruyères : échangeur du Tronchon...			
<b>Opérations d'urbanisme à dominante économique</b>	<b>1,768</b>	<b>4,632</b>	<b>6,400</b>
Mions : pôle économique - Mions : ZAC des Pierres blanches- Saint Priest : PAE Mi-Plaine ...			
<b>Actions économiques</b>	<b>5,596</b>	<b>11,604</b>	<b>16,460</b>
Lyon 7° : pépinières biotechnologie - accueil des jeunes entreprises (caution) - acquisitions foncières à vocation économique - Vénissieux : Acquisition foncières RVI- Marcy l'Etoile RD30-RD23 - Portail citoyen			
<b>Requalification ZI et reconquêtes de friches</b>	<b>4,712</b>	<b>20,438</b>	<b>25,150</b>
Caluire et Cuire-Rillieux la Pape : requalification ZI- Chassieu ZI : requalification - Corbas : Montmartin ZI requalification - Craponne : requalification ZI - Dardilly : parc d'affaires - Meyzieu : requalification ZI - Vénissieux, Corbas, Saint-Priest, Mions : requalification de ZI - Neuville sur Saône-Genay : requalification ZI - Oullins : ZAC de la Saulaie site RRF-SNCF - Pierre Benite-Saint Genis Laval : La Mouche ZI - Vaulx en Velin-Décines Charpieu : requalification ZI - vallée de la chimie...			
<b>Grands équipements d'agglomération</b>	<b>7,668</b>	<b>116,882</b>	<b>124,550</b>
Lyon 6 : salle 3000 et parcs de stationnement			
<b>Opérations contrat de plan (enseignement supérieur)</b>	<b>6,863</b>	<b>12,217</b>	<b>19,080</b>
Lyon 2° : caserne Bissuel-Saint Joseph - Lyon 7° : achèvement ENS - Lyon 7° : INRP - Lyon CNAM - réseau mutualisé de télécommunications - Lyon 8° : école d'infirmières Rockefeller - Villeurbanne : ENSSIB - Villeurbanne : INSA aménagement sud de la Doua - OMS - Lyon 1er: IUTB travaux d'extension - Lyon 2° : campus porte des Alpes bâtiment OGP			
<b>Déplacements urbains</b>	<b>63,215</b>	<b>410,235</b>	<b>473,450</b>
<b>TNP :</b>	<b>2,100</b>	<b>18,100</b>	<b>20,200</b>
tronçon nord : assistance à maître d'ouvrage, déviation réseaux, déviation échangeurs, mesures d'accompagnement, aménagement du Rhône, adaptation de l'ouvrage, adaptation et amélioration des échangeurs			

<b>Voirie individualisée</b>	<b>18,850</b>	<b>178,400</b>	<b>197,250</b>
Albigny sur Saône : centre bourg - rue Gabriel Péri - rue Germain - Bron : rue Camille Rousset - Cailloux sur Fontaines : chemin du Four - Caluire et Cuire : boulevard urbain Bellevue Demonchy - Charbonnières les Bains : avenue Denis Delorme - Charly rue Jean Baptiste Frenet (ex l'Etra) - Couzon au Mont d'Or : VN place de la Liberté - Craponne : prolongement élargissement voie Romaine - Curis au Mont d'Or : voie nouvelle du chemin profond - Dardilly : avenue de Verdun - route d'Ecully - Décines Charpieu : rue Raspail - Fleurieu sur Saône - Fontaines Saint Martin : montée de la ruelle Vitton - Fontaines sur Saône : rue du stade - Fontaines sur Saône - Sathonay Camp : vallée du Ravin - Genay : route de Saint-André - Irigny : chemin des Hauts de Selette - La Tour de Salvagny : routes de Lyon et de Paris - rue de Fontbonne - Lyon 1er : place de la Comédie - Lyon 1er et 4° : rénovation du tunnel sous la Croix-Rousse - Lyon 2° : rue des Marronniers - Lyon 3° : rue de la Villette élargie - rue du Vinatier - rue Etienne Richerand - voie nouvelle Montbrillant - voie nouvelle Saint Maximin-Saint Philippe - rue Garibaldi contre-allée et portique d'entrée - Lyon 4° : boulevard de la Croix-Rousse - avenue de Birmingham - rue Denfert Rochereau - Lyon 5° : rénovation du tunnel sous Fourvière - Lyon 5° : boulevard des Castors (prolongement Sainte Foy lès Lyon) - rue de la Garenne - Lyon 6° : rue Récamier - rue Garibaldi - rue Vendôme (réaménagement accès parc de stationnement LPA) - Lyon 7° : route de Vienne - Lyon 8° : carrefour Viviani Etats-Unis - Lyon 9° : carrefour Appolinaire accès déchetterie - Mions : route de Corbas - Oullins : quartier du Merlo - rues Jean Jacques Rousseau et Etienne Dolet - Pierre Benite : quartier du Plateau - Poleymieux : parc de stationnement de la mairie - Rillieux la Pape : parcs de stationnement de la ZUP - voie d'évitement ex LY2 - Rochetaillée sur Saône : VN Bas de la Nation - Rochetaillée sur Saône : rue de la République - VN Bouchard-train bleu - Sathonay camp : avenue Paul Delorme - rue de la République - Solaize : rue du Rhône - Saint Didier au Mont d'Or : rue Victor Hugo - Saint Fons : voie nouvelle V 14 - Saint Genis Laval : boulevard urbain ouest - Saint Germain au Mont d'Or : rue Vuillemot-Mathieu - Saint Priest : boulevard urbain "est"-Grande rue - Sainte Foy lès Lyon : chemin de la Croix Berthet - rues Deshay-Ricard - Saint Romain au Mont d'Or : rue de la République - Tassin la Demi Lune : rue professeur Deperret - Vaulx en Velin : rue du 8 mai 1945 - BUE Vaulx en Velin : avenue Gabriel Péri - Charles de Gaulle - Villeurbanne : rue Marc Sangnier - route de Genas - avenue Salengro - boulevard Laurent Bonnevey-Poincaré - Boulevard Stalingrad - avenue Colin - réseau mutualisé de télécommunications - autres voiries à individualiser...			
<b>Actions de proximité</b>	<b>26,900</b>	<b>151,100</b>	<b>178,000</b>
Aménagements de sécurité aux abords de groupes scolaires - aménagement pour personnes à mobilité réduite - aménagements cyclables - aménagements zone 30 - classement de voies privées - Lyon 3° : parc de stationnement de la Fosse aux Ours - Lyon 4° : parc de stationnement Gros Caillou - Lyon 5° : parc de stationnement Saint Georges - Villeurbanne : parc de stationnement Lazare Goujon - plan de déplacements urbains pour piétons - plantations d'arbres d'alignement - voirie de proximité - grosses réparations - acquisitions foncières de voirie - fonds d'initiative communale - démolitions voirie - sécurité voirie - aires de retournement en impasses...			
<b>Transports en commun</b>	<b>9,397</b>	<b>13,603</b>	<b>23,000</b>
Feyzin : accès à la gare des Razes - réseau intermédiaire - aménagements de voirie pour le Sytral - tramway espaces public extension Saint Priest - Lyon 3° : tramway espace Vivier Merle - réfection de couloir de bus...			
<b>Gestion du trafic</b>	<b>5,706</b>	<b>25,294</b>	<b>31,000</b>
Aménagements de stations de taxis - bornes mobiles - plan de jalonnement - signalisation lumineuse et matériels...			
<b>Tronçon ouest périphérique</b>	<b>0,262</b>	<b>23,738</b>	<b>24,000</b>
<b>Habitat et politique de la ville</b>	<b>10,230</b>	<b>46,390</b>	<b>56,620</b>
<b>Développement social</b>	<b>10,000</b>	<b>44,620</b>	<b>54,620</b>
Bron : DSU Parilly - DSU du Terraillon - Décines Charpieu : DSU - Feyzin : DSU - Fontaines sur Saône : DSU la Norechal - Lyon 8° : DSU Langlet Santy - place du 8 mai 1945 (1ère tranche) - DSU quartier Mermoz - Lyon 9° : DSU quartier de la Duchère - Meyzieu : DSU les Pierres Plantées - Neuville sur Saône : DSU l'Aventurière - Oullins : DSU la Saulaie le Golf - Pierre Bénite : DSU quartier de Haute Roche - Rillieux la Pape : DSU ville nouvelle - Saint Fons : DSU quartier de l'Arsenal - DSU les Clochettes - Saint Genis Laval : DSU le Champlong - Saint Priest : DSU quartier Bellevue - DSU quartier Bel Air - Vaulx en Velin : DSU - Vénissieux : DSU - Villeurbanne : DSU Bel Air les Brosses - DSU Saint Jean - DSU les Buers...			
<b>Habitat</b>	<b>0,230</b>	<b>1,770</b>	<b>2,000</b>
Dardilly - Décines Charpieu - Rillieux la Pape - Saint Genis Laval : aire d'accueil des gens du voyage			
<b>Urbanisme et espaces publics</b>	<b>25,338</b>	<b>90,952</b>	<b>116,290</b>
<b>Programme d'aménagement d'ensemble</b>	<b>1,520</b>	<b>0,270</b>	<b>1,790</b>
Craponne : PAE place centrale - Fontaines Saint Martin : PAE vallon des Vosges - Lyon 3° : PAE Sisley Villon - Lyon 3° : PAE Villette Paul Bert - Sainte Foy lès Lyon : PAE vallon des Prés...			

<b>Travaux primaires dans les ZAC</b>	<b>5,799</b>	<b>14,201</b>	<b>20,000</b>
Dardilly : ZAC des Noyeraies - Irigny - Pierre Bénite : ZAC d'Yvours - Lyon 3° : ZAC Château Lacassagne - Lyon 7° : ZAC Massimi - Lyon 7° : ZAC Porte Ampère - Lyon 8° : ZAC Ambroise Paré - Lyon 8° : ZAC Transvaal - Lyon 8° : ZAC Jardins du Presbytère - Lyon 9° : ZAC Berthet - Mions : ZAC Pesselière - Oullins : ZAC de la Saulaie sud bretelle A 7 - Saint Germain au Mont d'Or : ZAC de la Mendillone - Villeurbanne : ZAC du Tonkin 3 - ZAC Wilson Charpennes...			
<b>Centralité et urbanisme commercial</b>	<b>13,219</b>	<b>50,781</b>	<b>64,000</b>
Albigny sur Saône : densification du centre : rue Germain en voie piétonne - Bron : place Curial - Cailloux sur Fontaines : hameau de Noailleux - Caluire et Cuire : grande rue de Saint-Clair - ZAC du Centre - Charbonnières les Bains : place Marsonnat-axe Bergeron-Lamartine-de Gaulle - Charly : place de la mairie - Chassieu : bassins centre - Collonges au Mont d'Or : hameau de Tréve Pâques - Couzon au Mont d'Or : parc de stationnement Lyvet - Dardilly : espaces publics mairie poste - Décines Charpieu : ZAC du Centre - Feyzin : requalification RN 7 - Fleurieu sur Saône : parc de stationnement de la gare - Fontaines Saint Martin : espaces publics du centre - Francheville : place du Bourg et du Mail - place du Repos - Genay : espaces publics halle marchande - Irigny : belvédère et parvis de l'église - Jonage : prolongement boulevard Pradel - La Mulatière : accès à l'aquarium - La Tour de Salvagny : nouvelle place du marché - ZAC du Contal - Lyon 1er : montée de la Grande côte - plan de développement économique - plan de déplacements urbains (Capucins, Forez, Griffon, Thou, Feuillants, Puits Gaillot), parc de stationnement de surface Leynaud : ouvrage de parc de stationnement - parc Saint Benoît - arrêt navette - Lyon 3° : fin de l'îlot rues Moncey-Marignan-Turenne : requalification rues Turenne, Villeroy, Paul Bert, Moncey, Saint Jacques, acquisitions foncières rues Moncey - Paul Bert, réaménagement à l'angle des rues Ballanche-Paul Bert, requalification espace public Voltaire-Paul Bert, place Rouget de l'Isle, réaménagement cours Gambetta - Lyon 4° : rue d'Austerlitz - Lyon 5° : place Benoît Crépu - place Saint Jean, place Saint Irénée - Mions : ZAC du Centre - Oullins : accès parc de stationnement Raspail-Diderot, square de la Sarra, projet Yzeron-Sémard - Pierre Bénite : carrefour RD 15-Salengro - Poleymieux : place de la Mairie - Rillieux la Pape : pôle Europe, pôle des Verchères, cœur de Vancia - Rochetaillée sur Saône : place de l'école publique, place Peytel - Sathonay Village : place Danis - Solaize : rue du Repos - Saint Fons : entrée nord - Saint Genis Laval : avenue de Gadagne - Saint Germain au Mont d'Or : accès à la gare - Saint Romain au Mont d'Or : rue du Charroi - Tassin la Demi Lune : place du Bourg, foncier du projet de ZAC - Villeurbanne : ZAC Centre Gratteciel...			
<b>Avant-projets d'urbanisme</b>	<b>3,100</b>	<b>9,2</b>	<b>12,300</b>
Décines Charpieu-Meyzieu : mise en valeur du canal de Jonage et du Grand Large - Lyon 3° : rue Mouton Duvernet (hôtel de police) - Lyon 3° : îlot RVI - Feuillat voie nouvelle mail pour piétons - foncier pour sud du boulevard Vivier Merle jardin de la Buire - Lyon 5° : démolition du réfectoire lycée Jean Moulin - définition projet de l'Antiquaille - site historique aménagement des quais de Saône - Neuville sur Saône : desserte du futur lycée - Saint Priest : aménagement espaces publics cité Berliet - Vaulx en Velin - Villeurbanne : pôle sports loisirs...			
<b>Espaces publics</b>	<b>1,700</b>	<b>16,500</b>	<b>18,200</b>
Chassieu : place Roosevelt - Fontaines sur Saône : place Carnot - Jonage : place de la Mairie, rue Nationale - Lyon 3° : espace Dauphiné - Lyon 3° et 7° : aménagement des bas-ports du Rhône (pont Wilson-centre nautique) - Lyon 5° : parc des Hauteurs (chemin de la Visitation) - Lyon 9° : aménagement des quais de Saône (Arloing, Chauveau, Scize, Jaÿr) - Villeurbanne : place Lazare Goujon...			
<b>Investissement foncier</b>	<b>5,801</b>	<b>28,699</b>	<b>34,500</b>
réserves foncières ( RVI Feuillat) - acquisitions foncières en annuités			
<b>Ecologie urbaine</b>	<b>9,864</b>	<b>40,336</b>	<b>50,200</b>
<b>Propreté</b>	<b>4,627</b>	<b>24,373</b>	<b>29,000</b>
bouches de lavage - centres de recyclage et de stockage de déchets urbains - collecte sélective - usine d'incinération Lyon-sud - Lyon 9° : déchetterie - tènement des Deux Amants...			
<b>Ecologie</b>	<b>5,237</b>	<b>15,963</b>	<b>21,200</b>
risques écologiques - ruisseaux, galeries drainantes, bassins de rétention - réseau hydraulique pour la défense contre l'incendie - traitement du ruissellement agricole et inondations...			
<b>Maintenance et renouvellement</b>	<b>17,206</b>	<b>88,644</b>	<b>105,850</b>
<b>Bâtiments</b>	<b>4,552</b>	<b>17,948</b>	<b>22,500</b>
Lyon 2° : centre d'échanges de Lyon-Perrache, désamiantage trémies routières CELP - Lyon 3° : entretien de l'hôtel de Communauté, accueil hall hôtel de Communauté, autres bâtiments et dépôts d'usage public, cimetières communautaires, domaine privé, bâtiments scolaires (Elie Vignal)...			
<b>Informatique</b>	<b>5,351</b>	<b>31,149</b>	<b>36,500</b>
Moyens informatiques - ouverture du système d'information communautaire - DDU développement informatique - gestion de l'institution - prestations orthophotographiques - projet système de saisie sols et sous-sols			

<b>Ouvrages d'art</b>	<b>1,700</b>	<b>16,300</b>	<b>18,000</b>
Ouvrages d'art - transfert des postes de commande des tunnels et des bornes mobiles			
<b>Mobiliers et matériels</b>	<b>1,602</b>	<b>4,998</b>	<b>6,600</b>
<b>Véhicules</b>	<b>4,000</b>	<b>18,250</b>	<b>22,250</b>
<b>Total assainissement</b>	<b>28,760</b>	<b>156,240</b>	<b>185,000</b>
Maintenance, stations Pierre Bénite, Jonage, la Feyssine, Neuville sur Saône, réseaux, collecteur nord Vaulx en Velin, collecteur Yseron, Meyzieu, siphon de La Mulatière, lutte contre les eaux parasites, branchements			
<b>Total eaux</b>	<b>11,619</b>	<b>65,381</b>	<b>77,000</b>
Maintenance, réseaux, augmentation de la capacité de stockage station Saint Irénée, station Fontanière, sécurité de la ressource, sécurité de l'adduction et la distribution, raccordement des communes extérieures, TVA ;			

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

#### DELIBERE

**1° - La prévision** pluriannuelle des investissements pour la période 2002-2007 est arrêtée à un montant de :

- 1 150 millions d'euros pour le budget principal consolidé avec les budgets annexes des opérations d'urbanisme en régie directe et du restaurant communautaire,
- 185 millions d'euros pour le budget annexe de l'assainissement,
- 77 millions d'euros pour le budget annexe des eaux.

**2° - Ces sommes** sont réparties en autorisations de programme globales figurant dans le tableau ci-dessous, et seront affectées en autorisations de programme individualisées et découpées en crédits de paiement correspondants, pour chaque projet défini par son contenu, son coût et ses délais. Cette affectation détaillée sera réalisée par l'assemblée communautaire, ou le bureau délibératif par délégation.

Domaines d'intervention	Total en charge nette en M€ 2002-2007
<b>BUDGETS PRINCIPAL, DES OPERATIONS D'URBANISME EN REGIE DIRECTE ET DU RESTAURANT</b>	
développement économique	169,460
grands équipements d'agglomération	124,550
opérations contrat de plan	19,080
déplacements urbains	473,450
habitat et politique de la ville	56,620
urbanisme et espaces publics	116,290
investissement foncier	34,500
écologie - propreté	50,200
maintenance et renouvellement	105,805
<b>total budget principal consolidé</b>	<b>1 150,000</b>
<b>BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT</b>	
maintenance	14,000
stations	96,000
réseaux	56,000
branchements	19,000
<b>total budget de l'assainissement</b>	<b>185,000</b>

<b>BUDGET DES EAUX</b>	
maintenance	1,500
réseaux	64,000
augmentation de la capacité de stockage	3,700
sécurité de la ressource	6,000
sécurité de l'adduction et de la distribution	14,800
raccordement des communes extérieures	5,000
TVA	-18,000
<b>total budget des eaux</b>	<b>77,000</b>

**3° - Le budget** primitif de chacune des années du mandat reprendra l'ensemble des crédits de paiement et réservera des crédits non affectés dans la limite des capacités financières de la Communauté. Celles-ci sont estimées en moyenne chaque année à 192 millions d'euros, pour le budget principal, 31 millions d'euros pour le budget de l'assainissement et 13 millions d'euros pour le budget des eaux.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,